

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-04-49: Budget Annexe Gestion de l'Eau- Vote du Budget primitif

Vu le CGCT ;

Vu l'instruction Budgétaire et comptable ;

Vu le DOB en date du 28 octobre 2016 ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article unique: d'adopter le projet de budget Annexe Gestion de l'Eau pour l'année 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 464 200€.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
Comité Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST